

**UNE DIVERSITE DE SEMOIRS MAIS UN OBJECTIF COMMUN :
COUVERTURE VEGETALE MAXIMALE !**

L'heure des moissons approche, il est donc grand temps de penser aux semis des couverts végétaux estivaux. Vous le savez, les réussites sont bien plus nombreuses lorsque les graines sont positionnées dans le frais, soit dans les 24/48h après la moisson, **donc soyez prêts dès à présent** ! Passé ce délai, il faudra miser sur une pluie estivale pour faire germer vos couverts. Ce bulletin a pour objectif de balayer de façon non exhaustive les types de semoirs possibles pour vos couverts : des outils les simples aux plus sophistiqués. Pour le compléter, afin de bien choisir la composition de votre couvert et de connaître les caractéristiques des différentes espèces, [cliquer ici](#).

Semis à la volée avant moisson	Distributeur d'anti-limace type Delimbe ou APV <i>Source Romain Curvalle Puygouzon</i>	Rampe de semis type DP12 <i>Source CA NPDC</i>
		
Semis à la moisson	Semis derrière la coupe <i>Source CA Bretagne</i>	Distribution à la volée <i>Source Arvalis</i>
		
	<p>Très pratique pour les petites graines (trèfles, crucifères...) et peu coûteux. Peut être monté sur un quad ou sur herse étrille qui permet un meilleur contact sol/graine. Très bon débit de chantier. Permet d'implanter le couvert très tôt dans le précédent encore en place tout en désherbant mécaniquement les jeunes dicots.</p>	<p>Robuste et adapté aussi bien aux petites qu'aux grosses graines. Plus précis que l'épandeur dans la répartition grâce à la rampe. Peut se faire aussi après moisson mais nécessite un travail du sol léger pour recouvrir les graines (avec déchaumeur à disques par exemple).</p>
	<p>Un caisson de semences est installé à côté de la cabine et le semis s'effectue juste après la coupe. Les pailles le recouvrent ensuite. Idéal pour profiter de la fraîcheur immédiate et bonne qualité d'implantation.</p>	<p>Même principe mais le caisson est monté directement sur la coupe et le semis se fait à la volée à l'aide d'une rampe de répartition. S'assurer d'une bonne répartition des pailles pour bien recouvrir ce semis.</p>

Semis
juste
après la
moisson

Épandeur à engrais
Source New Holland



Présent dans toutes les fermes, l'épandeur à engrais permet des semis en temps record. Pour des graines moyennes à grosses mais de taille homogène. Réussite aléatoire car épandage et positionnement de la graine assez hétérogène. Resserez les passages tracteurs pour gagner en précision et nécessite un travail du sol pour recouvrir les graines (déchaumeur).

Semoir combiné herse rotative
Source Patrick Durand Ronel



Peut permettre de semer en un seul passage sur le chaume grâce au travail de la rotative. Bonne qualité de lit de semence mais coûteux et chronophage.

Semoir sur déchaumeur à dents
Source Yannick Maraval Lautrec



Conception maison sur déchaumeur (3R de dents + 1R disque niveleur + 1 rouleau) = trémie frontale puis tête de répartition puis distribution des graines sur une rampe juste après les disques niveleurs et avant le rouleau (rampe de semis orientable). Deux opérations en une, semis assez rapide.

Semoir centrifuge sur déchaumeur
Source Jean-Paul Carrière Puylaurens



Même principe qu'à côté mais avec trémie sur le déchaumeur. Distribution des graines grâce à des palettes juste avant la herse peigne. Idéal pour petites graines. Quand plus grosses, la contenance est limitée.

Semoir direct à dents « fabrication maison »
Source Moïse PERRIER Lisle sur Tarn et Remi SVOBODNY Le Born



Souvent fabriqués à partir de plusieurs éléments (chassis d'outils de travail du sol + vieux semoir), ils sont peu coûteux. Permet de semer directement dans le chaume sans problème de paille coincée dans le sillon. Rapide et économique.

Semoir direct SLY
Source semoir de démonstration



Semoir direct GIL + semis trémie frontale
Source EARL les 2 Monts (47)



Semoirs à disques qui permettent de semer sur un sol couvert/chaumes en direct, gardant ainsi un maximum la fraîcheur du sol. La présence de trémies supplémentaires assure une précision de semis pour des graines de taille différente. Rapide car pas de travail du sol mais coûteux à l'achat.

Semis
juste
après la
moisson
(suite)

Le tableau suivant vous donnera également quelques indications sur les espèces les plus adaptées aux différents types de semis :

Qualité de levée suivant les espèces et le type de semis

Espèce	PMG (en g)	Semoir à dents	Semoir direct à disques	Autre système de semis	Semis à la volée enterré avec passage de déchaumeur	Semis sous la coupe ou juste avant moisson	Semis à la volée sur déchaumeur déposé au niveau du rouleau (peu découvert)	Semis à la volée puis rouleau
Trèfle d'Alexandrie	3						P	P
Trèfle incarnat	4						P	P
Caméline	1,3						P	P
Phacélie	2						P	P
Lin	5						P	P
Niger	3						P	P
Ray-grass d'Italie	3						P	P
Moutarde blanche	7						P	P
Moutarde brune	3						P	P
Moutarde d'Abyssinie	5						P	P
Radis fourrager et chinois	12 à 14						P	P
Colza	3						P	P
Navette	4						P	P
Avoine cultivée	36						P	P
Avoine rude	17						P	P
Seigle céréalier	32						P	P
Seigle forestier	16						P	P
Sarrasin	22						P	P
Moha	2						P	P
Sorgho fourrager	14						P	P
Tournesol	47						P	P
Vesces	30 à 75						P	P
Lentilles	20						P	P
Fenugrec	16						P	P
Gesse	170						P	P
Pois fourrager	182						P	P
Féverole	350 à 700						P	P

Très bon placement des semences (contact sol-graine, profondeur, humidité, sol...). Bon placement des semences. Placement des semences moyennement adapté. Placement des semences peu adapté. P : levée très dépendante de la pluviométrie. Source : Arvalis - Institut de végétal et FNCuma.

Source : La France Agricole 10/19

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique précisée sur la carte ci-contre. Il s'appuie sur le réseau d'observation des cultures réparti sur cette même zone géographique et sur l'analyse de risque des deux BSV les plus récents.

Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur les parcelles entières pour les cultures citées. N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques (ex. : biés CRC).

Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions.

Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation. (voir fiche Conditions d'utilisation des produits phyto)



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
TARN

Siège Social : 96 rue des agriculteurs - BP 89 - 81003 ALBI Cedex
Tél : 05 63 48 83 83 Email : accueil@tarn.chambagri.fr

Bulletin rédigé par

Maëva COLOMBET 06 52 45 83 01 m.colombet@tarn.chambagri.fr
Camille BOURGOIS 06 44 09 48 52 c.bourgois@tarn.chambagri.fr
Ghislain PERDRIEUX 07 86 41 91 41 g.perdrieux@tarn.chambagri.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'AGROALIMENTAIRE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale "Développement agricole et rural" et l'AEAG



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
(un établissement public)

ENGAGEMENT DE SERVICE

SPONSORS AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES 852-221

AFOR CERTIFICATION
www.afor.org
Conseil-Formation

La Chambre d'Agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA